

Quelle place pour les femmes dans l'Église ?

Samuel Lieven, avec le service religion de La Croix, le 22/05/2015 à 17h22

Pour sa traditionnelle enquête de Pentecôte dans les diocèses de France, « La Croix » révèle que les femmes sont proportionnellement trois fois plus nombreuses à la base que dans les instances dirigeantes.

ZOOM

On les a longtemps crues cantonnées au fleurissement des autels et à la catéchèse. Or, aujourd'hui, elles sont théologiennes, économes, chancelières de diocèse, siégeant au côté de l'évêque dans son conseil rapproché... Plus que jamais, pas d'Église sans les femmes. Il n'est pas anodin non plus que deux d'entre elles – Frigide Barjot et Ludovine de La Rochère – aient entraîné les cortèges d'une « manif pour tous » largement composée de catholiques.

Pourtant, elles étaient bien rares à figurer dans la salle du Synode convoqué à Rome, parmi les évêques du monde entier, pour parler du couple et de la famille. La grande enquête menée par La Croix dans l'ensemble des diocèses de France confirme ce dont on pouvait se douter : pléthore à la base, les femmes se retrouvent peu nombreuses au sommet. Si trois laïcs sur quatre envoyés en mission par leur évêque sont des femmes, elles ne pèsent que le quart des membres dans les instances dirigeantes (1).

Dans certains diocèses, leur proportion passe même de 100 % à la base... à zéro dans les postes clés : Beauvais, Coutances, Dijon, Rouen. « Il y a quelque chose d'aberrant dans cette situation, lâche une femme invitée dans de nombreuses formations dans les diocèses. Beaucoup d'évêques ne voient pas qu'il y a un problème et cet aveuglement fait partie du problème ! »

Alors que la parité fait son chemin en politique et dans l'entreprise, elles sont nombreuses encore à exprimer leur souffrance de ne pas être suffisamment reconnues ou associées à la prise de décision dans l'Église.

« Si j'ai eu la chance de travailler au service d'évêques courageux et novateurs sur ce plan, il y a de quoi être amère de constater à quel point nous devons jouer des coudes pour nous faire une place », souligne Marie-Claire Mantion, 60 ans, chancelière à Besançon après trente-six ans d'un parcours varié comme directrice de l'enseignement catholique, puis économe.

Principal verrou, le sacerdoce, qui conditionne l'accès à la plupart des postes à responsabilités. « En ne nommant que des prêtres dans son conseil épiscopal, l'évêque a simplement voulu manifester qu'ils sont ses plus proches collaborateurs », explique-t-on auprès du diocèse de Rouen. L'accent mis également, dans l'enseignement de l'Église, sur la spécificité de la « vocation de la femme » (des « sentinelles de l'invisible » selon Jean-Paul II) est aussi parfois une manière de justifier une réticence à associer davantage les femmes à la gouvernance. « Cela peut aussi s'avérer un piège, un faire-valoir pour maintenir les femmes à l'écart des décisions, reconnaît Véronique Diaz, 56 ans, économe à Angoulême et mère de cinq enfants. Mais c'est à nous, en tant que femmes, d'être attentives à ce que ce ne soit pas le cas. »

Une évolution significative, mais lente

Plus largement, les diocèses n'échappent pas à la difficulté à vivre la parité dans l'ensemble de la société. « Lors de mon arrivée il y a sept ans, j'ai été plutôt bien accueillie, concède Véronique Diaz, première femme embauchée comme économe à Angoulême. Mais je n'échappe pas aux clichés et à certaines remarques, y compris de la part d'autres femmes. Si j'avais une cravate et un costume, je serais plus crédible ! »

Des pas significatifs ont cependant été franchis. Ainsi, on compte désormais 12 femmes chancelières et le même nombre d'économistes diocésaines, postes stratégiques autrefois réservés aux prêtres. Avec la baisse des vocations, l'embauche de laïcs et la professionnalisation, conseillers, délégués épiscopaux et responsables de la communication se déclinent aussi, et de plus en plus, au féminin. C'est une femme passée par l'entreprise, Corinne Boilley, qui assume depuis 2012 la charge de secrétaire générale adjointe de la Conférence des évêques (CEF).

Une marche irréversible ? Lente en tout cas, pour Marie-Jo Thiel, professeur à la faculté de théologie catholique de Strasbourg, qui ne s'attend pas à une révolution. « Il faut être réaliste et intégrer peu à peu des femmes à tous les postes de gouvernance, et pas seulement les religieuses. Par exemple, nommer une femme cardinale – juridiquement possible – du jour au lendemain ne servirait à rien car elle ne serait pas en mesure de gouverner, faute de collaboration. » « Faire monter les femmes en responsabilité prendra du temps si l'on ne veut pas les mettre uniquement pour faire joli », confirme une responsable diocésaine de la communication.

Faut-il imposer la parité ?

En attendant, malgré les bonnes volontés épiscopales, de grandes disparités subsistent. Si dans la plupart des cas, la collaboration entre femmes et clercs se passe bien, l'équation repose le plus souvent sur la personnalité du prêtre ou de l'évêque. Édith, mère de famille, a longtemps fait partie de l'équipe pastorale de sa paroisse parisienne en tant que responsable de la catéchèse. « L'arrivée de prêtres plus jeunes, avec une approche plus cléricale, a remis en cause cette coopération harmonieuse avec les laïcs. Avant même la fin de mon mandat, j'ai senti que c'était la fin pour moi... »

Faut-il imposer la parité ? « Il ne suffit pas de proclamer un principe pour y parvenir, objecte Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Lille qui pilote le comité "Études et projets" sur "Hommes et femmes" au sein de la conférence épiscopale. Beaucoup de prêtres essaient de constituer leur équipe paroissiale sur une base paritaire mais ne trouvent pas forcément le nombre d'hommes ou de femmes nécessaire. Quant aux postes à responsabilités, j'estime que seule la compétence doit prévaloir. » Toujours est-il que l'Église sera d'autant plus crédible dans la société en encourageant la différence et l'altérité qu'elle les vivra dans ses propres structures.

NOMBRE DE LAÏCS QUI ONT UNE LETTRE DE MISSION (BÉNÉVOLES OU SALARIÉS)

172

DONT FEMMES

150

RATIO FEMMES/LME (%)

87

NOMBRE DE PERSONNES INVESTIES DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES

24

DONT FEMMES

10

PART DES FEMMES DANS LES INSTANCES DIRIGEANTES (%)

41

N'est pas précisée la nature des « instances dirigeantes »